

Le Pacte Fiscal International

En Quelques Mots

Le Pacte fiscal international (International Tax Compact – ITC) est une plate-forme informelle qui vise à améliorer la mobilisation des ressources internes dans les pays partenaires et à promouvoir la mise en place de régimes fiscaux justes, efficaces et transparents.

L'ITC rassemble une large variété d'acteurs, issus des partenaires de développement et des pays partenaires, qui travaillent dans le secteur de la fiscalité et du développement, notamment des décideurs politiques, des administrateurs, des experts, des universitaires ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé.

Le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a lancé la plate-forme en 2009 et demandé à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) d'en assurer le secrétariat. Depuis avril 2017, la Commission européenne soutient l'ITC par le biais d'un accord de cofinancement. Les Pays-Bas apportent de l'aide en nature.

Les Cinq Principes Suivants Guident le Travail de l'ITC:

- **Neutre.** L'ITC est une plate-forme neutre qui n'a pas de positions à défendre. Elle peut donc utiliser cette neutralité pour agir en tant que courtier et médiateur.
- **Inclusif.** Les activités et les services de l'ITC sont ouverts à toutes les parties prenantes œuvrant dans le domaine de la fiscalité et du développement.
- **Axé sur la demande.** Les activités de l'ITC sont basées sur les besoins des partenaires de développement et des pays partenaires et sont toujours mises en œuvre en coopération étroite avec une ou plusieurs parties prenantes.
- **Complémentaire.** Pour éviter les doublons, l'ITC coordonne toujours ses activités avec les autres parties prenantes actives dans le secteur de la fiscalité et du développement.
- **Mondial.** Les activités de l'ITC se déroulent généralement au niveau mondial.

Activités en Cours de l'ITC

Les activités de l'ITC sont axées sur la promotion de l'apprentissage entre pairs et de la création de réseaux, ainsi que sur le renforcement des capacités et l'amélioration de la coordination des différentes parties prenantes dans le secteur de la fiscalité et du développement. Les événements de l'ITC (conférences, ateliers, formations) se déroulent au niveau régional et international. Des analyses et des études permettent ensuite d'approfondir les discussions sur la fiscalité et le développement et de partager les expériences réussies et les bonnes pratiques des partenaires de développement et des pays partenaires.

Les grandes lignes du programme de travail de l'ITC pour 2017/18 sont les suivantes :

Secrétariat de l'Addis Tax Initiative

Hébergeur du Secrétariat de l'Initiative fiscale d'Addis (> [Addis Tax Initiative-ATI](#)), l'ITC est responsable de toutes les activités opérationnelles de l'ATI, y compris l'appui au comité directeur de l'ATI, la communication avec les nouveaux membres potentiels et l'aide aux pays partenaires, ainsi que le suivi des engagements de l'ATI. De plus amples informations sur l'Addis Tax Initiative (documents de gouvernance, programme de travail, comptes rendus de réunions, etc.) sont disponibles sur le > [site Internet de l'ATI](#).

Coopération avec les réseaux fiscaux

L'ITC souhaite appuyer les réseaux d'administrations fiscales en offrant un forum neutre pour la coopération, la coordination et l'échange d'expériences, de connaissances, d'informations, d'activités et de bonnes pratiques entre les secrétariats des réseaux fiscaux participants. En tant que «point de ralliement» des réseaux fiscaux, l'ITC joue un rôle de facilitation et aide les réseaux fiscaux si nécessaire et en fonction de leurs besoins et intérêts. De plus amples informations sur la coopération avec les réseaux fiscaux sont disponibles sur le > [site Internet de l'ITC](#).

Conférence ITC/ATI sur la fiscalité et le développement

Depuis son lancement, l'ITC organise un événement d'envergure tous les 12 à 18 mois afin de rassembler les parties prenantes concernées et de leur permettre de discuter du renforcement des capacités dans le domaine de la mobilisation des ressources nationales (MRN). La dernière conférence internationale (sur la fiscalité de l'industrie extractive) organisée par l'ITC a eu lieu fin 2014. La première Conférence sur la fiscalité et le développement de l'ITC/ATI aura lieu du 14 au 16 juin 2017 à Berlin, Allemagne. De plus amples informations sur la conférence sont disponibles sur le > [site Internet de la Conférence de l'ITC/ATI](#).

Autres partenaires de développement

Plate-forme inclusive, l'ITC est ouverte à toutes les parties prenantes qui œuvrent dans le secteur de la MRN ou de la fiscalité et du développement, c'est-à-dire non seulement les gouvernements des pays en développement et des pays partenaires de développement, mais aussi les organisations de la société civile (OSC), les universités et le secteur privé.